Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170321-280217-1-DE
Date de télétransmission : 21/03/2017
Date de réception préfecture : 21/03/2017

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 28 février 2017

PUBLIE LE : 21 MARS 2017

Délibération n°280217-1 : Procès-verbal de la séance du comté du 27 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit février à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le vingt deux février, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Emmanuel LAMY**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 28 FÉVRIER 2017

Présents

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Elisabeth GUYARD, DELEGUEE TITULAIRE Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Daniel CORNALBA, DELEGUE SUPPLEANT
LE PECQ	Bernard CLUZEAUD, DELEGUE TITULAIRE Jacques LABRE, DELEGUE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Patrick HERVOUET, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Daniel GODARD, DELEGUE TITULAIRE Victor DA PONTE, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Emmanuel LAMY, PRESIDENT Priscille PEUGNET, DELEGUEE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

CHAMBOURCY	Bernard FERRU, DELEGUE TITULAIRE Julien BOCQUET, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Gilbert ARNAUD, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Bruno LEPUT, DELEGUE SUPPLEANT Michel STOFFEL, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Dominique FORTIN, DELEGUE TITULAIRE Martin GAGNAT, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL-MARLY	Bernard DUMORTIER, DELEGUE TITULAIRE Philippe BARDET, DELEGUE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Susanne KUNTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Marillys MACE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170321-280217-1-DE
Date de télétransmission : 21/03/2017
Date de réception préfecture : 21/03/2017

Communes non représentées

MAREIL-MARLY
MARLY-LE-ROI

Nombre de communes	:	**9**
QUORUM	:	**10**
Délégués présents	:	***12***
Délégués comptant pour le vote	:	***11***

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170321-280217-1-DE
Date de télétransmission : 21/03/2017
Date de réception préfecture : 21/03/2017

SIA / CS –280217-1

OBJET : **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITÉ DU 25 JANVIER 2017**

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

Vu l'article 21 du réglement intérieur du SIA ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2017 a été transmis aux conseillers lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après avoir en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE, sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du comité du 25 janvier 2017.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 21 MARS 2017

Transmis en préfecture et affiché le 21 MARS 2017

Pour Extrait Conforme

Emmanuel LAMY
Président du Syndicat Intercommunal

Accusé de réception en préfecture
078-257801332-20170321-280217-1-DE
Date de télétransmission : 21/03/2017
Date de réception préfecture : 21/03/2017